

LA CREATION D'ENTREPRISE #2

COMMENT PROTÉGER ET VALORISER L'IMMATÉRIEL

Quelle valeur pour une entreprise ?

Le nom de domaine est une valeur trop souvent ignorée de l'entreprise. Pourtant, il est un des actifs de la société et fait partie intégrante de son capital. Il est donc fondamental de le protéger pour ne pas avoir, un jour, de mauvaises surprises.

> Ce qu'il faut savoir :

Pour protéger au mieux son entreprise il est important de lister l'ensemble des éléments qui peuvent en constituer une valeur.

À côté des éléments classiques il existe des nouveaux actifs parmi lesquels se trouve le nom de domaine, qui est essentiel, notamment dans le cadre d'une cession. Devant l'importance que revêt désormais le web pour une entreprise, il est tout à fait logique de constater que ces actifs, notamment le nom de domaine attaché à la marque d'une entreprise est fondamental dans une stratégie de développement. Aujourd'hui la valorisation prend en compte la marque le ou les noms de domaines qui lui sont associés. L'objectif des entreprises est d'attirer une clientèle potentielle sur le web.

> Plusieurs méthodes et paramètres sont pris en compte pour valoriser le nom de domaine :

investissements de communication et de publicité, part de marché, fidélité de la clientèle, progression du chiffres d'affaires... En réalité ces critères ont toujours permis de valoriser la marque et permettent aujourd'hui de valoriser le nom de domaine. Les sites internet étant devenus, depuis le début des années 2000, des vitrines pour les marques du monde entier, ils tiennent désormais une place parmi les actifs immatériels valorisables. Ils représentent donc une source de valeur au même titre que les autres droits de propriété industrielle et l'ouverture des nouvelles extensions accroît encore cette valorisation.

> Pourquoi vous pencher sur la valorisation de votre nom de domaine ?

- > Pour constater une valeur nouvelle de votre entreprise
- > Pour permettre à votre repreneur de poursuivre l'activité de façon pérenne et visible en poursuivant une stratégie Internet.
- > Pour développer le chiffre d'affaires

> Le rôle du notaire :

En sa qualité de professionnel de l'entreprise, le notaire peut vous aider à faire les recherches sur le nom, vérifier sa disponibilité, encadrer sa protection, permettre sa transmission.



MÉMO

> Soigner et maîtriser son image sur le web

Le nom de domaine est ce qui permet, au-delà du contenu ou du design de votre site, de lui donner une véritable identité. L'objectif principal d'un site Internet étant d'être visité, il est fondamental de permettre aux utilisateurs de trouver le site Internet avec facilité. Il existe de multiples manières de diriger les utilisateurs vers un site internet (optimisation SEO, indexation, métadonnées...).

Le nom de domaine doit être envisagé comme la face « Internet » de l'identité publique d'une marque, une société, ou de toute autre entité désireuse de se positionner sur le web. Un nom de domaine vous permet en outre de le faire pointer vers un ou plusieurs sites web ou de diriger des adresses emails vers un serveur de messagerie.

> Protéger sa marque

L'enregistrement du nom de domaine correspondant à sa propre marque permet d'en maîtriser et d'en protéger l'image. Il en est de même pour le nom d'une société, d'une personne morale (association, organisation...), Il est indispensable de déposer les noms de domaine correspondant à sa marque pour se prémunir contre une utilisation abusive de son image et/ou de son identité.

Il est souvent conseillé de procéder à de multiples enregistrements défensifs de noms de domaine (un même nom avec des extensions différentes ou avec des orthographes proches) afin de dessiner un périmètre de sécurité autour d'une identité spécifique. Pour autant, le dépôt d'un nom de domaine ne doit pas seulement être une stratégie par défaut pour se prémunir contre le « grabbing » ou le détournement d'image. C'est aussi une manière d'élargir et de consolider la portée de celle-ci.

> Avoir une meilleure visibilité

Le nom de domaine permet de donner une meilleure visibilité au site Internet, il est le nom d'identité « Internet » de votre marque, entreprise l'utilisateur sur votre site interne, et au-delà, sur votre activité, ou organisation. Le nom de domaine est le premier regard de l'utilisateur sur votre site interne, et au-delà, sur votre activité.

COMMENT PROTÉGER ET VALORISER L'IMMATÉRIEL

Quelle valeur pour une entreprise ?

> Quelques chiffres

Seulement 11% des PME françaises utilisent des outils numériques au quotidien.

Néanmoins les demandes de noms de domaine ne cessent de progresser, la grande majorité des entreprises voulant imposer leur présence en ligne.

La contrepartie concerne évidemment la sécurité des noms de domaine qui devient préoccupante. Les noms de domaine sont de plus en plus couramment l'objet de piratage. Il s'avère donc important de prendre des mesures préventives mais également de mettre en place des outils afin d'assurer la sécurité des noms de domaine des entreprises, des marques ou des individus.

Pour les entreprises la nécessité de la présence en ligne est comprise. Une étude a été menée par l'AFNIC et suite à un sondage de l'AFNIC, il ressort que 94% des entreprises interrogées ont aujourd'hui intégré la nécessité d'être sur Internet et considèrent cela comme utile pour leur activité.



3 ATOUTS

- 1 Permettre au site internet d'être mieux mémoriser
- 2 Accroître sa visibilité
- 3 Protéger sa marque



3 ACTIONS À FAIRE

- 1 Vérifier que vous êtes bien propriétaire de votre nom de domaine
- 2 Vérifier les conditions d'exploitation de votre nom de domaine
- 3 Vous faire accompagner dans la transmission de votre nom de domaine

NOTES

VOUS SOUHAITEZ UN CONSEIL, UNE ÉTUDE PERSONNALISÉE ?

Prenez contact gratuitement avec un notaire spécialisé sur notaires-nce.fr/contact

